

TARIFS DES ÉVACUATIONS SECOURS

Hiver 2022/2023 – Eté / Automne 2023

FRAIS DE SECOURS PISTEURS-SECOURISTES

1 ^{re} catégorie*	Zone front de neige, petits soins, accompagnements	66 euros
2 ^o catégorie*	Zone rapprochée	255 euros
3 ^o catégorie*	Zone éloignée	448 euros
4 ^o catégorie*	Zone hors-piste Majoration possible aux taux horaires suivants : Chenillette : 276 euros/h Motoneige : 104,40 euros/h Pisteurs-secouriste : 69,96 euros/h	894 euros

*selon délibération du Conseil Municipal du 22 novembre 2022.

TRANSPORTS PAR AMBULANCE BAS DE PISTE

Ambulance bas de piste / hélisation, jusqu'au centre médical de Tignes	185 euros
Ambulance bas de piste des Brévières/Daille jusqu'au centre médical	210 euros
Ambulance Pompiers si carence ambulances privées	216 euros

TRANSPORT PAR HÉLICOPTÈRE

Hélicoptère médicalisé	82,59 euros/min + frais pisteurs-secouristes selon zone
Hélicoptère non médicalisé	869 euros
Hélicoptère non médicalisé hors-piste	1 312 euros
Supplément treuillage	308 euros
Évacuations non forfaitisées	49,50 eur/min

PROLONGATION DU TRANSPORT PRIMAIRE, du centre médical de Tignes vers un centre hospitalier, après régulation par le SAMU

Hôpital de Bourg-St-Maurice	350 euros
Hôpital d'Albertville	600 euros
Hôpital de Chambéry	920 euros
Hôpital de Grenoble	950 euros



Tarifs applicables à compter du 1^{er} décembre 2022

Les secours, recherches, interventions des pisteurs-secouristes sur le domaine skiable de Tignes, sont facturées selon les barèmes en vigueur. La Sécurité Sociale et les mutuelles ne couvrent pas ce type de frais.

II EST RECOMMANDÉ DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE 'SPÉCIAL SKI'

